

Pourquoi développer l'éolien ?

L'énergie éolienne, qui repose sur l'énergie cinétique du vent, permet de produire de l'électricité sans émission de CO2. Elle contribue à la diversification du mix énergétique, afin de ne pas dépendre d'une seule énergie. Depuis quelques années, ce mode de production d'électricité est en plein essor en France et dans le Monde. La Loi de la Transition Énergétique pour la Croissance Verte fixe pour objectif d'augmenter la part des énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie finale, pour atteindre 23% en 2020 et 32% en 2030.

Activité économique et emploi

L'éolien participe à dynamiser le territoire grâce à la participation d'entreprises locales pour les études et les phases de chantier, ainsi que la création d'emplois locaux et non délocalisables pour l'exploitation des éoliennes, sur une durée de 20 à 25 ans.

Qui sommes nous ?

Filiale française d'EnBW, l'un des plus grands énergéticiens en Allemagne et en Europe. Basée à Montpellier depuis près de 30 ans, la société, qui emploie près de 270 personnes dans les secteurs de l'énergie éolienne et photovoltaïque, est présente sur toute la chaîne de valeur en France : de l'identification de sites propices à la vente d'électricité renouvelable.

Au 31 décembre 2023, VALECO comptabilise une puissance installée de 845 MW répartis sur des parcs éoliens et photovoltaïques.

Contacts

Retrouver toutes les actualités du projet éolien sur le site internet :

<https://blog.groupevaleco.com/projeteoliensalmaiseverrey>

Amandine CREGUT, cheffe de projet éolien en Bourgogne Franche Comté
amandinecregut@groupevaleco.com

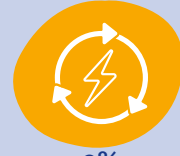
Les chiffres clés de l'éolien en France *



1er
gisement européen
pour l'éolien terrestre



38 100 GWh
produit par énergie
éolienne en 2021



9%
de la production électrique
française en 2022

Les chiffres pour la région Bourgogne-Franche-Comté *



1028 MW
installés fin 2022



44%
de la production régionale
d'électricité en 2022



28 266
emplois fin 2022 (+40%
par rapport à 2019)



100%
d'énergie
renouvelable en 2050



9ème
région française en
éolien

**Sources : "Bilan électrique 2022", RTE/ "Observatoire de l'éolien 2023", FEE/ "L'éolien en 10 questions", ADEME 2019/ "Le vrai/faux sur l'éolien terrestre", ADEME 2021*



PRODUCTEUR D'ÉNERGIES
RENOUVELABLES

VALECO - Siège social : 188 rue Maurice Béjart 34080 MONTPELLIER - SAS au capital de 11 260 449 € - RCS MONTPELLIER 421 377 946
Impression : I2E Repro - 17 rue de la boudronnée - 21 000 Dijon - Ne pas jeter sur la voie publique



Lettre d'information n°1 - Juillet 2024

PROJET ÉOLIEN

Communes de Salmaise et Verrey-sous-Salmaise (21)

Madame, Monsieur,

En lien étroit avec les collectivités locales, Valeco, producteur français d'énergies renouvelables depuis plus de 25 ans, étudie la faisabilité d'un projet éolien sur les communes de Salmaise et Verrey-sous-Salmaise.

En septembre 2023 et avril 2024, les conseils municipaux ont délibéré favorablement à la réalisation d'études pour le développement d'un projet éolien. La zone d'étude se situe sur des parcelles forestières appartenant aux communes et à des propriétaires privés.

La première étape du projet est la réalisation de différentes études réglementaires : environnementale, paysagère et acoustique. À partir de ces résultats, différentes variantes d'implantation d'éoliennes seront analysées afin de définir la configuration optimale dans le respect des enjeux humains et environnementaux du site. Des échanges réguliers avec les élus ainsi que des temps de concertation avec les habitants seront prévus pendant tout le développement du projet.

Toutes les informations et actualités relatives au projet seront disponibles sur ce site internet à l'adresse suivante et en flashant le QR code :

<https://blog.groupevaleco.com/projeteoliensalmaiseverrey>



En vous souhaitant une bonne et agréable lecture,
Amandine CREGUT, cheffe de projet éolien



PRODUCTEUR D'ÉNERGIES
RENOUVELABLES

Calendrier prévisionnel du projet



2023
2024

2024
2026

2026
2028

2028
2029

2030

2030
2055

+/-
2055

ETUDE DE FAISABILITÉ

- > Accords des propriétaires
- > Pré-diagnostic
- > Echange avec les élus
- > Lancement des études paysagères et environnementales

DÉVELOPPEMENT

- > Etude d'impact (paysage, acoustique, faune, flore)
- > Concertation avec les riverains et échanges avec les élus
- > Dépôt du Dossier d'Autorisation Environnementale en préfecture

INSTRUCTION

- > Instruction par les services de l'Etat
- > Enquête publique
- > Obtention de l'autorisation
- > Dépôt de compléments

PRÉ CONSTRUCTION

- > Etude du raccordement
- > Montage du financement
- > Organisation du chantier

CONSTRUCTION ET MISE EN SERVICE

- > Réalisation des accès, plateformes
- > Montages des éoliennes
- > Raccordement au réseau électrique

EXPLOITATION

- > Supervision de la production électrique
- > Suivi des mesures environnementales, paysagères et acoustiques
- > Maintenance des aérogénérateurs
- > Retombées économiques pour les communes

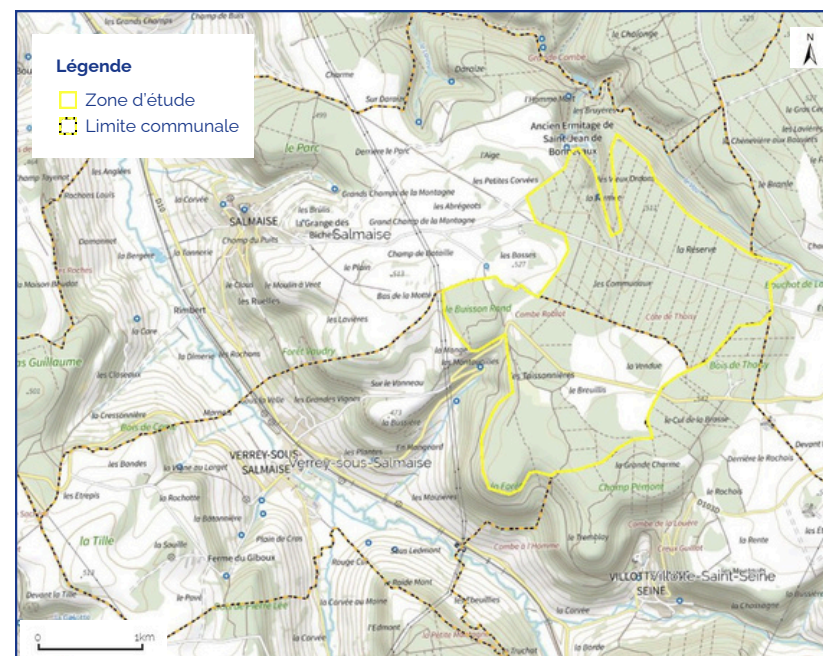
DEMANTELEMENT OU REPOWERING

- > Démantèlement et remise en état du site
- > En cas de repowering : remplacement des éoliennes par de nouveaux aérogénérateurs plus puissants et performants (nécessite une nouvelle autorisation de l'Etat)

MÂT DE MESURE DU VENT

CONCERTATION

Localisation de la zone d'étude



La zone d'étude du projet éolien est dessinée en jaune sur la carte ci-contre. Elle se compose d'environ 390 ha de parcelles appartenant aux communes de Salmaise, de Verrey-sous-Salmaise et à des propriétaires privés.

Cette zone est vaste, mais cela ne signifie pas que des éoliennes seront implantées partout !

Il s'agit d'un périmètre où l'ensemble des expertises (écologiques, paysagères, acoustiques, etc) seront réalisées dans les prochains mois afin de la valider la faisabilité d'un tel projet.

L'étude écologique

Cette étude est axée sur 4 grands thèmes :

1. Les oiseaux
2. Les chauves-souris
3. La flore et les habitats
4. Autres faunes terrestres

Le Bureau d'Etude Envol Environnement (spécialisé et indépendant) commencera par réaliser des recherches bibliographiques, puis mettra en place un protocole d'investigations terrain au niveau de la zone d'étude du projet. Les écologues réaliseront plusieurs sorties d'observation et pourront installer des micros, des enregistreurs, et également des pièges photographiques afin d'enregistrer la présence de certaines espèces. Ces études seront réalisées sur une année complète, afin de recenser les espèces présentes autour de la zone d'étude et analyser leurs comportements pendant un cycle biologique complet.

Ces études terrains seront complétées par des écoutes de l'activité des chiroptères en altitude, rendues possibles par des micros placés sur le mât de mesure à différentes altitudes.

L'étude paysagère

Cette étude a pour objectif d'étudier les enjeux paysagers et les potentiels impacts visuels des variantes d'implantations choisies. Pour ce faire, le bureau d'étude ATER environnement définira une liste de points de vue stratégiques autour de la zone projet. Le choix de ces points prend en compte le relief, le patrimoine culturel, touristique, les différentes infrastructures alentours, ainsi que les lieux de vie les plus proches.

Ces points géographiques seront les lieux où les photographies seront réalisées avec une très grande ouverture d'angle, ce qui permettra de les obtenir en format panoramique, (voir photo 1) :



Une fois les prises de vues effectuées, le bureau d'étude réalisera des photomontages. Ces photomontages seront confectionnés à l'aide d'un logiciel spécifique et suivant une méthodologie bien précise** permettant ainsi de générer et d'insérer les éoliennes (telles qu'envisagées) directement dans le panorama, (voir photo 2').

Ce sont notamment ces photomontages qui permettront d'orienter la réflexion et le choix de l'implantation définitive. Un carnet d'une quarantaine de photomontages sera ensuite réalisé et intégré au dossier d'étude d'impact du projet.



*Exemples de photographie et photomontage - Projet éolien de St-Maurice-sur-Vingeanne (21) - VALECO

**méthodologie dictée par le Guide Relatif à l'Elaboration des Etudes d'Impacts des Projets de Parcs Eoliens Terrestres, du Ministère de la Transition Ecologique